MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DLP 07-12-93005537

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 177 - 21205 BEAUNE Cédex

ABONNEMENT ANNUEL : 275 F - Régisseur Recettes D.R.A.F. - CCP DIJON 3 500 28 D

☎ 80 26.35.45 EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 26 - 3 décembre 1993

COLZA : *Pas de traitement de rattrapage*
CEREALES : *Dégâts de gel limités*
Fin de risque de viroses

COLZA

ALTISES et CHARANCONS DU BOURGEON TERMINAL

Résultats du comptage larvaire : Des dissections ont été réalisées fin novembre dans les parcelles régulièrement suivies cet automne par notre service ou par les observateurs du réseau. Les populations larvaires sont très en-dessous des seuils de traitement même pour les parcelles non protégées : le pourcentage de pied porteur de larves est souvent proche de 0 ; le maximum atteint 25 %. Le deuxième pic de vol de charançons, début novembre, n'a pas été suivi de températures suffisantes au moment de la maturité des femelles (10-15 jours après le vol) pour permettre la ponte.

Aucun traitement de rattrapage n'est donc justifié.

CEREALES

STADES : Germination à tallage. La plupart des parcelles semées entre le 22 et le 30 octobre sont au stade levée-une feuille.

INCIDENCES DE LA VAGUE DE FROID DE NOVEMBRE

➔ **Sur les plantes :**

La vague de froid que nous venons de subir a culminé entre le 21 et le 23 novembre avec des températures de - 9 à - 12°C sous abri.

Avec ce niveau de température le risque de gel des plantes existait. Le risque de dégât était variable selon la date de semis. En se basant sur les sommes de températures (source ITCF) il ressort que :

. les semis de début octobre présentaient un risque faible.

. les parcelles semées du 22 au 30 octobre et ayant atteint le stade 50 % de levée présentaient un risque moyen.

. les semis postérieurs au 11 novembre risquaient peu.

. ceux du 1er au 11 étaient à un stade très sensible.

Les échantillons provenant de parcelles représentatives de la plaine et des vallées, mis en terrine et ramenés progressivement au chaud, permettent de donner un pronostic favorable. Bien que l'orge d'hiver puisse poser des problèmes dès - 8°C seules quelques plantes en cours de levée ont souffert du gel.

Deux facteurs ont certainement joué un rôle bénéfique et limiter les dégâts :

- des gelées répétées depuis une semaine avant la baisse importante des températures,
- un sol sec, encore "foisonné".

Dans les secteurs de plateaux où le froid a été plus rigoureux qu'en plaine, il est conseillé de surveiller les parcelles ; notamment celles semées entre la Toussaint et le 11 novembre.

➔ **Sur les insectes vecteurs de viroses :**

La période de froid a permis de "nettoyer" les cultures ; en effet les pucerons sont sensibles à des gels de - 7°C, - 8°C ; les cicadelles grises, vectrices du virus des pieds chétifs ont disparu des cultures.

Le risque de transmission de viroses qui a été modéré tout au long de l'automne **devient nul.**

749

G. RIFFOD

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE COMTE Directeur Gérant J. SONDEY N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse 1700 AD

LE SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX DE FRANCE-COMTE

et

LE SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX DE BOURGOGNE

vous invitent à la

PRESENTATION DES RESULTATS TECHNIQUES de la campagne 92-93

Deux lieux et deux dates vous sont proposés :

le Mardi 14 décembre 1993
de 13 h 30 à 17 h 30
au Parc des Expositions
Micropolis - Salle n° 2
BESANCON OUEST

le jeudi 16 décembre 1993
de 13 h 30 à 17 h 30
à l'Amphithéatre du Lycée Viticole
16, Avenue Charles Jaffelin
21200 BEAUNE

Seront évoqués les principaux résultats d'exprimentation et d'étude de l'année 1993 en céréales, maïs, oléagineux et protéagineux.

En y associant les techniques nouvelles de prévision nous aborderons, pour les sujets qui s'y prêtent, les préconisations 1994 avec un objectif : **raisonner les interventions phytosanitaires.**

Un document de synthèse sera remis aux participants (participation aux frais : 70 F.)